LETTRE D'UN CURÉ DU LYONNOIS, A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE ET COMTE DE LYON,

Au sujet de son Mandement sur le beurre, le lait, le fromage & les œufs.

MONSEIGNEUR,

JE viens de lire le mandement qui m'a été envoyé de votre part, & je vous avouerai, avec franchise, que j'ai eu bien de la peine à en supporter la lecture jusqu'à la fin. Si je ne l'avois vu muni de votre seing & du sceau de vos armes, je n'aurois pu me persuader que vous en étiez l'auteur. Je l'aurois regardé

comme l'œuvre de quelqu'un de ces philosophes modernes, qui cherchent à renverser l'édifice de notre auguste religion, en jettant du ridicule sur ses dignes ministres, qui en sont le plus ferme soutien. Vous jugez d'après cela, Monsieur, que je ne l'ai pas publié au prône de la messe parcissiale; je n'ai pu me déterminer à donner une nourriture suspecte & mal-saine au troupeau qui a été confié à mes soins. Je prends la liberté de vous écrire, pour motiver ma contravention à vos ordres. J'espere que ma lettre pourra pénétrer jusqu'à votre grandeur, & qu'elle sera plus heureuse que je ne le serois moi-même, si je me présentois à votre audience pour vous faire ma cour, puisque n'ayant point de lettres de noblesse, je n'ai nul droit à un évêché ou à une abbaye.

Le parti de ceux qui, comme vous le dites très-bien, se décorent du titre pompeux de philosophes, n'est déjà que trop puissant; il n'a que trop de forces pour nous combattre; il me semble que votre mandement leur en fournit de nouvelles. Voilà pourquoi j'ai cru ne devoir pas le rendre public. Nous allons le parcourir ensemble, & vous jugerez, par mes observations, si mes craintes sont fondées.

Du moins, Monseigneur, on ne vous reprochera point de ne pas tenir ce que vous annoncez : votre mandement donne beaucoup plus que son titre modeste ne promet. Simple pasteur, vous ne nous annoncez d'abord que du beurre, du lait, du fromage & des œufs, & vous vous élevez ensuite jusqu'aux plus grands intérêts du royaume; vous les soumettez à votre balance, vous compulsez les prophêtes, vous tordez leurs passages, vous menacez du courroux céleste, vous appellez la foudre sur les têtes coupables, &c., &c.; ce n'est plus la montagne qui enfante une souris, c'est la souris qui enfante une montagne. On ne s'attendoit sûrement pas à trouver des objets si

relevés, & on étoit bien loin de penser, qu'à propos d'œufs, vous déraisonneriez en théologie, en politique & en philosophie. Voilà, Monseigneur, ce qui s'appelle remonter à l'origine des choses, les prendre *ab ovo.* Vos ennemis les plus acharnés seront forcés d'applaudir à cette admirable transition, & d'admirer les ressources de votre génie, qui l'a si heureusement amenée.

Mais, en rendant justice à la fécondité de votre génie, ne vous reprocheront-ils pas, avec raison, de dégrader la grandeur, la sublimité, la sainteté de notre auguste religion, par des minuties & des petitesses dignes des siecles d'ignorance & de barbarie que vous regrettez ? Qu'importe, vous diront-ils, à l'être suprême, au souverain dominateur, au roi des rois, à l'être par excellence, que nous mangions du beurre, du lait, du fromage & des œufs, pourvu que nous soyons bons, justes, humains, que nous nous aimions, que nous nous secourions les uns les autres, & que nous l'adorions dans la sincérité de notre ame & de notre cœur ? Ou, s'il nous fait un devoir de nous en abstenir, sera-ce vous, ver de terre, atôme imperceptible, qui pourrez nous dispenser d'obéir aux ordres d'un dieu ? Sera-ce avec un vil métal, que vous pourrez nous soustraire à une obligation aussi sacrée ? Et les actes de bienfaisance faits dans cette intention, pourroient-ils lui être agréables ? Est-ce un ministre du très-haut qui nous offre la permission d'enfreindre ses volontés, pour récompense de nos bonnes œuvres ? Elles en emportent avec elles une plus douce & plus légitime ; nous plaignons ceux qui ne la connoissent pas ; elle seule suffit à nos cœurs : c'est le plaisir de les faire.

Ne seront-ils pas en droit de vous dire, que lorsque l'église met, *de la maniere la plus impera-*

tive (1), sa sanction à quelque pratique, elle est très-opposée à l'esprit de son fondateur, qui ne vouloit régner sur les cœurs que par la douceur & la persuasion ? Lisez, ou du moins faites-vous lire l'évangile, vous diront-ils : vous n'y trouverez jamais ces formules despotiques & absolues : *nous voulons*, *nous enjoignons*, *nous entendons*, *nous défendons*, *nous ordonnons*, qui accompagnent toujours vos lettres pastorales, auxquelles vous donnez le titre très-peu évangélique de *Mandemens.*

Les philosophes seront d'accord avec vous, Monseigneur, sur les avantages précieux de la tempérance, de la sobriété, du jeûne ; mais ils en tireront des conséquences bien victorieuses contre nos vénérables prélats. Là où ils ne verront pas les effets salutaires, ils ne pourront appercevoir la cause. Voici comme ils raisonneront : *le jeûne est l'aliment de la vertu* (2) ; mais les prélats ne sont pas vertueux, puisqu'ils méprisent le tiers-état & le bas-clergé, & qu'ils vont dissiper, dans la capitale, le patrimoine des pauvres de leurs diocèses : donc ils ne jeûnent point. *Le jeûne est le germe des idées chastes* ; mais les idées de nosseigneurs sont-elles chastes ? On s'en rapporte à vous, Monseigneur, &, d'après votre réponse, si vous êtes de bonne foi, on peut conclure que les évêques ne jeûnent pas. *Le jeûne épure la raison ;* mais nos évêques n'ont pas de raison, puisqu'ils taxent d'insurrection les demandes du tiers-état, reconnues justes & raisonnables par le roi, par son ministre, par les princes, & même par les nobles dont la façon de penser est de quelque poids ; donc ils ne jeûnent pas. *Le jeûne inspire des conseils & des vues salutaires ;* mais nos prélats ont fait voir

(1) Voyez pag. 4 du mandement.
(2) *Ibid.*

qu'ils avoient des conseils & des vues très-peu salutaires, en conseillant la forme de 1614, & en s'efforçant d'empêcher l'heureuse révolution qui va abolir à jamais les distinctions odieuses de rang, de naissance, & rétablir tous les hommes dans leurs droits sacrés & imprescriptibles ; donc les évêques ne jeûnent pas. L'*excès de la nourriture*, diront encore les philosophes, *émousse l'activité de l'esprit ;* donc nosseigneurs font des excès dans la nourriture : car, depuis Fénélon, Fléchier, Bossuet, & les autres respectables évêques du siecle de Louis XIV, on ne s'est pas apperçu qu'aucun d'eux eût de l'esprit. L'*excès de la nourriture affoiblit l'énergie du cœur ;* or, nos évêques n'ont pas de cœur, puisqu'ils n'ont pas le courage de sacrifier l'intérêt personnel au bien général, & de renoncer à des privileges qui répugnent à l'équité & à la raison ; donc nos évêques font des excès, donc ils ne jeûnent point. *Mais l'église fait du jeûne un devoir de conscience, qu'on ne peut omettre sans une apostasie manifeste du christianisme ;* donc nos évêques sont manifestement des apostats du christianisme.

Eh bien ! Monseigneur, me suis-je trompé, en disant que vous fournissiez des armes contre vous-même ? Et ces terribles conséquences ne sont, malheureusement, que trop conformes aux regles de la saine logique. Si j'avois eu l'honneur d'être votre conseil ou votre faiseur de mandemens, je n'aurois pas eu la mal-adresse de vous engager dans un piege pareil ; je vous aurois fourni des argumens sans réplique, en faveur de votre abstinence. Nous aurions fait dire à Saint Léon, *que le jeûne donne de la fermeté, de la roideur au caractere ; qu'il rend le ton brusque & absolu ;* & il auroit été évident que l'archevêque de Sens jeûnoit ; car lorsqu'il avoit quelque projet en tête, il ne répondoit aux observations, aux

prieres mêmes, que par ces mots: *cela ſera, je le veux ;* ou *cela ne ſera point, je ne le veux pas.* Nous lui aurions fait dire, *que le jeûne donne de l'énergie au ſtyle ;* & tout le monde ſe ſeroit écrié que l'archevêque d'Embrun jeûne ; car tout le monde connoît ſa harangue énergique à l'aſſemblée de la nobleſſe du Dauphiné. Nous lui aurions fait dire : *que le jeûne eſt le germe des ſentimens nobles & élevés* ; & il auroit été évident que l'évêque de Nevers jeûne, d'après la nobleſſe & la dignité avec laquelle il a reproché au duc de***, qui plaidoit la cauſe des opprimés, *de s'abaiſſer devant des haillons.* Enfin, nous aurions fait dire au même Saint Léon: que le *jeûne éleve l'ame au-deſſus de ſa ſphere ordinaire, & lui inſpire un généreux mépris de la mort ;* & on n'auroit pu diſconvenir que l'évêque de Grenoble ne jeûnât : ſa fin héroïque en a fourni une preuve invincible. C'eſt ainſi, Monſeigneur, que *le goût des évêques pour les mortifications, & leur attachement pour l'impoſante & vénérable inſtitution du jeûne* auroient brillé dans tout leur jour.

Pour l'article où vous parlez *du goût dominant du ſiecle qui fait entreprendre avec ardeur tant de recherches ſur les antiques inſtitutions* (1), on voit évidemment qu'il s'adreſſe au clergé, à la nobleſſe, & à la magiſtrature, qui rougiſſent ſans doute aujourd'hui d'avoir ſoutenu les anciennes formes avec un acharnement ſi ridicule. Les gens ſenſés les leur abandonnent toutes, juſqu'à celle de 1614. Ils ſe garderont bien d'aller chercher dans l'hiſtoire & dans les exemples des ſiecles paſſés, la regle de ce qu'ils doivent faire à la fin du dix-huitieme; bien convaincus que l'ancienneté des abus n'établit pas leur légitimité, & que, quand il s'agit de travailler à une bonne conſtitution,

(1) Voyez page 5 du mandement.

on doit uniquement prendre pour guides & la raiſon qui nous apprend que tous les hommes ſont égaux, & la juſtice qui nous preſcrit de rendre à chacun ce qui lui eſt dû.

En vérité, Monſeigneur, vous me forceriez preſque de me joindre aux philoſophes, pour ridiculiſer votre reſpect religieux, votre vénération ſervile pour les jours anciens de la monarchie ; l'hommage riſible que vous leur rendez ne contient pas moins de quatre pages. Il ſemble que votre grandeur ſe plaiſe à ſe déclarer pour tout ce qui eſt proſcrit par le bon ſens. Qu'eſt-il beſoin de nous tranſporter au tems de Charlemagne ? N'avons-nous pas Louis XVI ? Ne doit-il pas lui ſeul fixer nos regards & nos cœurs ? Lui ſeul aura mérité le doux nom de pere du peuple, puiſque ſeul il aura travaillé efficacement à ſon bonheur, en le délivrant du joug de ſes tyrans, en renverſant les barrieres qui ſéparent les hommes (1), en rendant a chacun d'eux ſa dignité primitive dont il étoit déchu par la barbarie des inſtitutions gothiques. Eh ! laiſſez à Charlemagne la triſte gloire d'avoir fait jeûner ſon peuple ; notre bon roi ne la lui envie pas ; il aſpire à une autre plus ſatisfaiſante, à empêcher que vingt-deux millions de François ne ſoient obligés de jeûner, pour engraiſſer quelques privilégiés ; il aſpire à réaliſer le vœu ardent de Henri IV, ſon digne modele. Lequel vous paroît le plus grand, au milieu de l'aſſemblée nationale, ou de Charlemagne publiant un capitulaire ſur la pratique du jeûne & de l'abſtinence, & s'érigeant en directeur abſolu des conſciences, ou de Louis XVI établiſſant, ſur une baſe inébranlable, les droits de la nation, l'égalité de tous les hommes, la ſûreté individuelle, la liberté

(1) Voyez page 6 du mandement.

de penser & d'écrire, &c., &c.? Lequel est le plus grand à vos yeux, Monseigneur? Vous n'osez répondre !... Eh bien! encore quelques jours, & les acclamations, les bénédictions des François décideront énergiquement.

Jusqu'ici, Monseigneur, votre zele fanatique pour l'antiquité n'a pu exciter que le rire. Vous nous avez transportés dans des siecles d'ignorance & de servitude, il est vrai; mais vous avez pris vos modeles parmi des peuples professant la même religion que nous. Mais n'avez-vous pas craint de faire succéder à la pitié le scandale & l'indignation, en nous proposant l'exemple des *nations infideles* (1), *des sectateurs de l'imposteur Mahomet* (2)? Si un philosophe, ne pouvant vous convaincre par la raison, que toutes les distinctions qui ne sont pas fondées sur le mérite personnel, sont odieuses, vous eût cité l'exemple des *nations infideles*, où il n'en existe aucune, où l'on ne connoît ni nobles, ni prélats, transporté d'une sainte colere, ne vous seriez-vous pas écrié: qu'y a-t-il de commun entre les disciples d'un imposteur & ceux du christ? Entre des peuples plongés dans les ténebres de l'erreur, & des peuples éclairés du flambeau de la foi & de la révélation?

---

(1) J'espere qu'en dénonçant à l'assemblée nationale la distinction d'ordres, de noble & de roturier, de haut & de bas clergé, on n'oubliera pas de lui dénoncer aussi les dénominations injurieuses d'infideles, d'incrédules, d'hérétiques & autres, qui ne servent qu'à entretenir l'antipathie & la haine entre les nations & les hommes qui ne professent pas la même religion: voici le moment de les proscrire & de les bannir à jamais de nos discours & de nos écrits, & d'établir sur une base inébranlable cette sainte vérité: que tous les hommes sont égaux; qu'ils sont tous freres, & que leur différente façon de penser ne met entr'eux aucune différence, & ne doit pas les diviser.

(2) Voyez page 9 du mandement.

S'il n'y a rien de commun, vous répondra sagement le philosophe, pourquoi y avez-vous recours vous-même? Et pourquoi votre grandeur, pour établir une pratique au moins indifférente, & qui a si peu de rapport au bonheur de ses semblables, se permet-elle d'user de moyens qu'elle condamneroit chez les autres, s'ils s'en servoient pour établir une vérité qui intéresse l'humanité entiere.

Dans l'endroit de votre mandement, où vous *menacez d'anathêmes* (1) les infracteurs du jeûne, il est clair que vous avez la mal-adresse de vous battre vous-même, & de lancer les carreaux sur votre propre tète & sur celle de vos confreres les nobles & les évêques. Car, selon vous-même, le peuple, c'est-à-dire, la nation, le tiers-état, quoique dévoué aux privations d'une fortune médiocre, quoique soumis à des travaux pénibles, quoique surchargé du poids du jour & de la chaleur, ne se souille pas des viandes proscrites: les anathèmes ne frapperont donc que les nobles & les prélats, qui ne jeûnent pas, comme il est prouvé par votre mandement; qui regardent cette observance sacrée *comme l'apanage du vulgaire* (2), & qui ont bien pris des précautions jusqu'ici, pour qu'il ne pût s'y soustraire.

J'ai beau promener mes regards sur la France, Monseigneur, je ne puis appercevoir ce concours de circonstances & d'événemens lamentables dont vous dites (3) que nous sommes témoins. La cessation des attentats contre la liberté & la sûreté des citoyens; l'abolition de toutes les distinctions avilissantes, du monopole, des exclusions; une juste répartition des impôts; en un mot, la suppression des abus en tout

(1) Voyez page 9 du mandement.
(2) Voyez page 7, *ibid.*
(3) Voyez page 10, *ibid.*

genre, & l'établissement d'un meilleur ordre des choses, est-ce là ce que vous appellez des événemens lamentables ? En ce cas, Monseigneur, nous voyons vous & moi bien différemment; car loin d'engager mon troupeau *à se revêtir des livrées de la pénitence, à pleurer, à gémir*, nous ne cessons d'adresser au Ciel des actions de graces, & de le prier de hâter cette heureuse révolution que nous a promise le meilleur des rois par l'organe du plus vertueux des ministres.

Déjà, dites-vous, *les éclairs échappés de la nue éblouissent vos yeux & glacent vos cœurs*; vous êtes donc coupable ? Nous vous plaignons. Pour nous, je vous assure que nous sommes dans la plus parfaite sécurité; jamais le ciel ne nous parut aussi beau, aussi serein. *Le tonnerre gronde de loin, la foudre va bientôt éclater;* aussi me suis-je apperçu que vous & vos confreres vous munissiez de paratonneres; car j'ai vu, dans la gazette du 3 de ce mois, que plusieurs évêques ont réuni une abbaye à leurs évêchés & autres abbayes, & cela par la grace de Dieu & l'autorité du saint siege. Vous ne feriez pas mal, monseigneur, de vous munir aussi d'un parachûte: je crois entrevoir que la précaution pourroit n'être pas inutile. *Une inquiétude universelle s'est répandue subitement dans la nation;* vous avez pris le tout pour une très-foible partie, monseigneur; ce sont les nobles & le haut clergé qui sont dans l'inquiétude, parce qu'ils craignent de voir échapper les prérogatives attachées à leurs parchemins. Mais la nation, pourquoi seroit-elle inquiete ? elle ne peut que gagner au bon ordre. *Un esprit de vertige s'est emparé de toutes les têtes.* L'imprimeur a sûrement omis le mot *privilégiées.* En effet, les nobles & les évêques vont, dans leur délire, sonner par-tout le tocsin, criant à l'insurrection, à l'anarchie, faisant tous leurs efforts pour alarmer notre

bon Roi ſur le ſort de la monarchie & ſur les intentions du généreux, du ſenſible miniſtre, qui, par ſa probité, par ſa vertu, par ſon noble déſintéreſſement, eſt à l'abri de tout ſoupçon, & qui a le courage de ſe dévouer au bien d'une nation qui n'a pas eu le bonheur de l'avoir vu naître dans ſon ſein. Mais ils ne réuſſiront pas; leurs cris forcenés ne parviendront jamais à détruire la confiance réciproque d'un pere chéri & de ſes enfans. *Des idées nouvelles, ſubſtituées bruſquement aux anciennes maximes, ont ſemé la diſcorde & la défiance parmi nos concitoyens*; les idées de raiſon & de juſtice ne ſont pas nouvelles, monſeigneur; elles ſont auſſi anciennes que les hommes. Il eſt vrai qu'elles étoient bannies depuis long-temps de la France, où on leur avoit ſubſtitué ces maximes odieuſes & inhumaines: le peuple eſt taillable, le peuple eſt corvéable, &c. &c.; ce ne ſont pas ces idées qui ſement la diſcorde & la défiance; ce ſont ceux qui les redoutent qui en ſont les moteurs, parce qu'ils eſperent d'empêcher, par ce moyen, qu'elles ne s'établiſſent & ne déchirent le voile qui a couvert juſqu'ici leurs uſurpations. *Une ſubverſion générale ſemble menacer les inſtitutions;* vous vouliez dire les abus *politiques, civils & religieux;* que peut-il arriver de plus heureux? *Le royaume éprouve une criſe redoutable*; il faut ajouter: pour ceux qui ſont intéreſſés au maintien de ces abus, mais ſalutaire & deſirable pour la nation, dont le bonheur tient à leur anéantiſſement.

Nous voici arrivés, monſeigneur, à l'endroit de votre mandement qu'on trouvera ſûrement le plus répréhenſible, & qui donne le plus de priſe aux ennemis de notre religion. Et d'abord, monſeigneur, feroit-il poſſible que vous vous fuſſiez flatté de perſuader aux François que les deſtinées de leur

empire ſont conſignées dans les prophéties d'Iſaïe ? Ce ſeroit bien peu connoître votre ſiecle & vos concitoyens; vous devriez ſavoir qu'ils ne ſe laiſſent plus prendre à des leurres auſſi groſſiers, & que ces miſérables reſſources du charlataniſme, inventées dans des ſiecles d'ignorance, ne font plus fortune de nos jours.

En ſecond lieu, monſeigneur, comment n'avez-vous pas prévu toutes les conſéquences que nos philoſophes ne manqueront pas de tirer de votre pieux ſtratagême? N'accuſeront-ils pas vos prédéceſſeurs, dans le miniſtere des autels, de fourberie & de mauvaiſe foi ? Ne diront-ils pas que c'eſt ainſi qu'ils en ont uſé pour bâtir des fables & tromper la crédulité des peuples ? Ne compareront-ils pas les prophéties aux réponſes des oracles du paganiſme, qui étoient ſuſceptibles de diverſes interprétations, & auxquelles les impoſteurs donnoient celle qui étoit la plus convenable aux circonſtances, & la plus conforme à leurs intérêts ? Ne pouſſeront-ils pas l'impiété juſquà dire que c'eſt ainſi qu'on y a fait trouver le prédiction des principaux myſteres de notre religion ? Comment des réflexions auſſi ſimples ont-elles échappé à la ſagacité d'un évêque, d'un chef de l'égliſe, ſur qui l'impoſition des mains a fait deſcendre le ſaint Eſprit ?

Je ne ſerois pas ſurpris, monſeigneur, ſi, profitant des armes que vous leur avez mis entre les mains, ils alloient trouver, dans quelque prophete, votre chûte prochaine, & votre expulſion du miniſtere de la feuille ; le rétabliſſement du droit d'élire ſes paſteurs; le retour des dîmes à leur premiere deſtination ; la réhabilitation des malheureux curés ; leur admiſſion aux chambres eccléſiaſtiques & aux aſſemblées du clergé, &c. &c. Et ſi l'accompliſſement vient à vérifier cette prédiction, comme

il y a tout lieu de l'efpérer, tandis que la vôtre fe trouvera chimérique, quel triomphe ne fera-ce pas pour eux ! C'eft alors qu'ils foutiendront qu'eux feuls font éclairés par l'Efprit faint, & qu'ils en reçoivent les lumieres néceffaires pour l'interprétation des faintes écritures. Voilà, monfeigneur, les fuites funeftes d'une imprudence où vous avez été entraîné par l'intérêt, par l'efprit de parti, par l'efprit de corps.

Dans les archives facrées, dites-vous (1), eft écrite l'hiftoire de nos malheurs préfens. Mais, encore une fois, monfeigneur, où font donc ces malheurs ? Que je voudrois pouvoir vous guérir de cette maladie cruelle qui vous peint en noir les objets les plus rians ! Eh quoi ! la nation va recouvrer fes droits, & fortir de l'aviliffement où elle étoit retenue depuis tant de fiecles ; la France va devenir le royaume le plus floriffant de l'univers ; & ce font-là des malheurs ! Une égalité parfaite va faire difparoître toutes les diftinctions ; tous participeront au foutien & à la défenfe de la patrie, en proportion de leurs facultés ; les honneurs, les dignités, les emplois, ne feront plus que la récompenfe de la vertu, des travaux & des veilles ; un même efprit réunira déformais tous les François, & n'en fera plus qu'une même famille ; & ce font-là des malheurs ! Notre Roi ne veut être au milieu de nous que comme un pere environné de fes enfans ; l'artifan dans fon attelier, le laboureur courbé fur fa charrue, feront auffi nobles à fes yeux, auffi chers à fon cœur, que les grands & les princes dans leurs palais ; & ce font-là des malheurs ! La raifon, l'équité, la juftice régleront feules nos deftinées ; le regne d'Aftrée & l'âge d'or, qui

(1) Page 10.

n'ont encore existé que dans les fables & dans l'imagination des poëtes, vont se réaliser parmi nous ; & ce sont-là des malheurs ! Ah ! monseigneur, que je vous plains ! Non, pour votre archevêché, pour toutes vos abbayes, pour votre ministere, pour toute votre grandeur, je ne voudrois pas voir & penser comme vous. Gardez tous vos titres, toutes vos richesses, puisqu'elles fascinent ainsi les yeux de ceux qui les possedent, & qu'elles ferment leur cœur aux plus douces émotions. L'image de la paix, de l'union, du bonheur de mes semblables ! voilà mes trésors, voilà mes jouissances! Je rends graces au ciel de m'avoir fait naître dans ces jours fortunés. Je ne lui demande que de prolonger ma carriere jusqu'à la fin de l'assemblée nationale. Quel vœu aurois-je encore à former, puisque mes concitoyens seront heureux !

Dépouillez-vous, monseigneur, de cet affreux égoïsme qui ne vous permet pas de regarder autour de vous, qui vous concentre dans vous-même, & ne vous laisse appercevoir que ce vil moi; substituez à ce sentiment, indigne d'un être raisonnable, ce désintéressement, ce mépris des honneurs & des biens terrestres, dont un ministre de l'évangile doit faire profession; cette générosité, cette élévation de sentimens, qui doit caractériser la noblesse ; & le charme tombera : vous appercevrez les objets tels qu'ils sont; vous vous réjouirez de la révolution qui se prépare ; vous vous estimerez trop heureux de pouvoir y contribuer par des sacrifices personnels, que vous trouverez bien légers au prix des jouissances qu'ils vous procureront ; & enfin, vous conviendrez alors que l'application du passage d'Isaïe, à notre situation actuelle, manque de justesse, ou, s'il s'y rapporte, que la préscience du prophete est en défaut.

Le Seigneur, dit-il (1), *enlevera à Jérusalem & à Juda ses braves & ses guerriers.* Je ne vois pas que nos braves & nos guerriers nous aient été ravis; il faudroit pour cela qu'il n'existât plus de François: tous, jusqu'au dernier, feront braves, quand il s'agira de repousser les attaques de leurs ennemis; seul cas où ils se permettront désormais de prendre les armes, parce qu'ils sont bien convaincus que la guerre est le plus cruel des fléaux qui puissent affliger l'humanité. *Il enlevera ses juges.* On rend tous les jours la justice dans nos tribunaux, & on s'occupe même d'une réforme utile dans le code civil & criminel. *Ses prophetes :* le malheur ne seroit pas grand; mais n'êtes-vous pas plein de vie, monseigneur ? L'*expérience de ses vieillards :* les Beauveau, les Noailles, les Mortemart, les la Rochefoucault, la Fayette, qui, à la bravoure d'Achille, réunit l'expérience de Nestor, & tous les autres du bureau de MONSIEUR, qui se sont si bien conduits à l'assemblée des notables, ne nous restent-ils pas ? *La sagesse de ses conseils :* MONSIEUR, frere du Roi, le duc d'Orléans, Necker, Malesherbe, Target, Condorcet, ne sont pourtant pas morts. *Le peuple*, ajoute Isaïe, *fera une insurrection, il s'élevera contre le noble.* Supposons, monseigneur, que les domestiques des évêques & des nobles, au lieu de remplir le service pour lequel ils sont payés, s'emparent du bien de leurs maîtres, le dissipent, & que, non contens de les avoir dépouillés, ils les réduisent à la servitude & à l'esclavage : supposons que les évêques & les nobles, revenant tout à coup de leur léthargie, & sortant de l'aveuglement dans lequel ils ont été plongés pendant long-temps, s'apperçoivent enfin

(1) Page 10.

de la conduite répréhensible des usurpateurs, veulent les rappeler à leur devoir, secouer leur joug, & rentrer en possession de leurs biens : supposons qu'à leur réclamation très modérée, même respectueuse, un des usurpateurs ait l'impudence de s'écrier : *Les maîtres font une insurrection, ils s'élevent contre leurs valets !* si, par l'effort le plus héroïque, un des maîtres opprimés pouvoit contenir sa juste indignation, & répondre avec modération à cet audacieux, ne lui diroit-il pas : *On ne fait une insurrection, on ne se révolte que contre ceux à qui l'on doit de l'obéissance.* Par un effort sur moi-même, non moins héroïque, monseigneur, je me bornerai à vous faire la même réponse, & je concluerai que vous avez tort de dire qu'Isaïe a eu en vue la situation actuelle de la France, ou qu'il s'est trompé grossiérement.

Mais tous vos lecteurs seront-ils aussi modérés que moi ? Je crains bien que non, monseigneur, & je ne saurois les blâmer. Ne s'écrieront-ils pas dans leur juste indignation : Quoi ! les demandes d'une nation qui réclame ses droits usurpés par quelques individus *à ses gages*, seront taxés d'insurrection, de révolte ! Cet outrage sera consigné dans une lettre destinée à l'instruction & à l'édification des fideles ! Un tel attentat restera impuni ! Le libelle qui le contient ne sera pas dénoncé ! L'auteur ne sera pas cité au tribunal de cette nation assemblée, comme coupable de lese-majesté, de lese-nation !

Je ne sais trop, monseigneur, comment votre grandeur se tirera de ce mauvais pas. Vous avez des paratonneres ; je vous ai conseillé un parachûte ; quoique je ne me pique pas du don de prophétiser, croyez-moi, joignez-y encore au moins un para flétrissure.

Ce

Ce n'eſt pas tout : le reſte du paſſage que vous citez recevra certainement une toute autre interprétation que celle que vous lui donnez. Nous avons vu que la France ne pouvoit être déſignée ſous les dénominations de Jéruſalem & de Juda : on ne manquera donc pas de dire qu'elles conviennent au haut clergé & à la nobleſſe, puiſqu'à l'aide de cette ſeule ſuppoſition, les paroles d'Iſaïe deviennent très-intelligibles, & leur application on ne peut plus facile & plus juſte.

Jéruſalem, dit le prophete (1), *penche vers ſa ruine ; Juda va tomber, parce qu'ils ont tranſgreſſé les loix & altéré la juſtice ; parce que leurs diſcours, leurs penſées & leurs projets ſont dirigés contre le Seigneur, & qu'ils ont provoqué les regards de ſa majeſté. Malheur à ces hommes criminels, écraſés ſous le poids de leurs iniquités ! Malheur à cette race méchante, à cette génération corrompue ! Elle a blaſphêmé le Saint d'Iſraël.*

Les traits de ce tableau ſont des plus frappans, monſeigneur ; la reſſemblance eſt parfaite, perſonne ne pourra s'y méprendre : c'eſt un bien mauvais ſervice que vous avez rendu à vos aſſociés. N'auront-ils pas droit de vous regarder comme un faux frere ? Mais non, on doit vous excuſer ; votre intention n'étoit ſûrement pas de leur nuire. La joie que vous a cauſée l'admirable découverte de cette prophétie, vous a ôté toute réflexion. Ce n'étoit pourtant pas le cas de vous tant enorgueillir, puiſque vous n'êtes pas le premier qui ſe ſoit aviſé d'un tel moyen, même de nos jours. M. Saſſaignon, votre diocéſain, dans ſon ouvrage intitulé : *Monſtre des Monſtres*, a trouvé dans le même prophete la prédiction de la chûte des annales de Linguet.

(1) Page 11.

Serez-vous plus heureux avec la prophétie de Fénélon, que vous ne l'avez été avec celle d'Isaïe? Je ne le crois pas, monseigneur; les philosophes pourront bien y trouver de nouvelles armes contre vous, & vous renvoyer victorieusement le trait que vous avez voulu lancer contre eux. Ils auront la malignité de vous accorder que les paroles de l'auteur de Télémaque ont rapport à la situation actuelle de la France & aux malheurs présens du haut clergé & de la noblesse. Ils en donneroient même une démonstration mathématique, en posant ces deux principes.

PREMIER PRINCIPE.

Une impiété est une action ou une parole contraire aux maximes saintes & sacrées. Or, les privilégiés contestent à la nation des droits fondés sur les principes les plus saints & les plus sacrés de la justice : donc, ils sont coupables d'impiété.

SECOND PRINCIPE.

L'incrédulité consiste à ne pas croire à ce qui intéresse le salut de tous. Or, les privilégiés ne croient pas aux vues bienfaisantes & paternelles de sa majesté, aux intentions pures de M. Necker, ni au desir qu'a le tiers-état, c'est-à-dire la nation, de voir renaître le bon ordre, d'affermir les fondemens du trône & de l'autel, en détruisant tous les abus : donc les privilégiés sont coupables d'incrédulité.

Ces deux vérités incontestables, une fois établies, ils ne feront que rapporter les paroles de l'archevêque de Cambrai, que vous lui fournissez.

Un bruit sourd d'impiété, dit Fénélon (1), *vient frapper nos oreilles, & nous en avons le cœur déchiré.*

---

(1) Pa[illegible]

Voilà les brigues, les cabales, les menées ſourdes, les manœuvres ſecretes de l'impiété, c'eſt-à-dire des privilégiés (premier principe), pour empêcher les états généraux. *L'incrédulité n'eſt plus muette.* Les incrédules, c'eſt-à-dire les privilégiés (ſecond principe), ont ourdi leurs trames ſécrétement, tandis qu'ils ont eſpéré que les états généraux n'auroient pas lieu; mais ſe voyant fruſtrés de cet eſpoir, ils ont rompu le ſilence, ils ont agi ouvertement; ils n'ont plus gardé de meſure. *Les ténebres s'épaiſſiſſent, le myſtere d'iniquité ſe forme;* c'eſt le projet de *ſciſſion*, &c., &c. *Dans ces jours d'aveuglement, les élus ſeroient ſéduits, s'ils pouvoient l'être.* Tout le monde connoît les démarches des privilégiés pour acheter les ſuffrages; & que ne feront-ils pas pour ſéduire & corrompre les repréſentans de la nation? Mais leurs efforts ſeront vains; *le jour de leur ruine eſt proche, & les tems ſe hâtent d'arriver.* L'immortel Fénélon regarde leur chûte comme l'ouvrage de Dieu; car il ajoute: *Mais adorons en ſilence, & avec tremblement, l'impénétrable ſecret de Dieu.*

Eh bien, monſeigneur, la démonſtration eſt-elle claire? Que n'imitiez-vous le ſilence reſpectueux du ſage archevêque? Vous auriez bien moins à vous en repentir que de votre zele amer & indiſcret. Le ton qui regne dans votre mandement décele l'eſprit qui l'a dicté. Il eſt évident que c'eſt moins la cauſe de la religion que la vôtre, celle des privilégiés que vous avez voulu défendre. Mais que vous l'avez plaidée mal-adroitement! Eh! pourroit-il en être autrement, quand on a contre ſoi la vérité, la raiſon & la juſtice? Vous le ſavez, monſeigneur, l'*iniquité ſe ment à elle-même, ſe confond elle-même.* Nous avons vu cet oracle du Saint-Eſprit ſe vérifier dans le mémoire des princes: vous nous offrez une nouvelle preuve de ſa juſteſſe dans

votre mandement, qui en eſt le digne pendant.

Je ſuppoſe, monſeigneur, qu'on fît lire votre mandement & le rapport du roi, dans ſon conſeil, par le miniſtre des finances, à quelqu'un qui ne connoîtroit pas les auteurs de ces deux ouvrages, & qu'on lui dît enſuite : les deux auteurs ſont de différente religion, lequel croyez-vous dans la bonne ? Penſez-vous, monſeigneur, qu'il fût longtems à ſe décider ? Je n'en crois rien, pas même quand on ajouteroit que l'auteur du mandement eſt dans la même croyance que les auteurs du mémoire des princes.

Si, au lieu de vous complaire dans ce triſte aveuglement où vous retiennent l'intérêt perſonnel & l'eſprit de domination, & qui vous empêche d'appercevoir l'aurore des beaux jours qui vont éclairer notre patrie ; ſi, au lieu de vous livrer *à cet eſprit de vertige*, qui ne vous retrace que *des malheurs*, *des évènemens lamentables & déſaſtreux*, *des criſes redoutables*, *de triſtes préſages*, *des forfaits contre toute autorité civile & ſacrée*, *des attentats contre le ciel & la terre ;* ſi, au lieu d'outrager la nation, de calomnier & de maudire vos freres ; de raſſembler ſur leurs têtes les orages & les anathêmes, vous vous étiez ſouvenu que vous êtes le miniſtre d'un Dieu de paix, de bonté, de miſéricorde & de vérité ; après avoir verſé des larmes d'attendriſſement ſur l'empreſſement généreux avec lequel on eſt venu au ſecours des malheureux, en proie aux rigueurs de la ſaiſon, ſur ce concert unanime des citoyens de tous les âges, de tous les rangs, qui ſe ſont diſputés, pour ainſi dire, de bienfaiſance & de ſenſibilité, vous auriez exhorté les fideles à continuer leurs œuvres de miſéricorde, à redoubler de zele & de ferveur pour rendre à l'Eternel le culte qui lui eſt dû ; vous les auriez rappellés, non à des pratiques,

minutieuſes & mépriſables, dès-lors qu'on peut s'en rédimer à prix d'argent, mais aux grandes vérités de notre auguſte religion; vous les auriez engagés à réunir leurs actions de graces aux vôtres, pour remercier l'être-ſuprême des lumieres ſalutaires qu'il nous a envoyées. Au lieu de nous tranſporter dans des terres étrangeres, vous auriez arrêté nos regards ſur notre patrie, en nous exhortant à contribuer tous, autant qu'il eſt en nous, à ſa régénération, à ſa gloire & à ſa proſperité. Au lieu de vous créer des fantômes & des monſtres, pour vous donner le plaiſir de les combattre, vous auriez rendu juſtice aux demandes raiſonnables, aux intentions pacifiques du tiers-état, qui ne deſire que juſtice, union & concorde; vous auriez employé toutes les reſſources de l'éloquence & de la perſuaſion pour inſpirer de tels ſentimens à vos confreres les évêques & les nobles. Vous leur auriez dit : « orgueilleux! téméraires! levez les yeux ſur votre roi; voyez comme il en agit envers la nation : conſidérez tous les ſacrifices qu'il n'héſite pas de faire pour la rétablir dans ſes droits......... ! Et oſez encore perſiſter dans vos prétentions! » Si ce trait de lumiere n'eût deſſillé leurs yeux; ſi, rougiſſant de leur égoïſme & abjurant leur conduite, ils n'euſſent été attérés, confondus, vous leur auriez adreſſé ces dernieres paroles : Eh bien! il ne reſte plus à la nation qu'un parti....; c'eſt de vous vomir de ſon ſein.

Vous vous ſeriez bien gardé ſur-tout, monſeigneur, de rendre Iſaïe votre complice, & de l'aſſocier à vos rêves creux & à vos viſions chimériques, en lui prêtant ce qu'il n'a pas dit, & qu'il n'a pu dire. Que ne vous contentiez-vous d'emprunter de ce prophete ces paroles admirables, qui contiennent & la ſubſtance du mandement que vous auriez dû faire, & la condamnation de celui que vous avez fait.

Le jeûne que je demande, dit le Seigneur, par la bouche d'Isaïe (1), *le jeûne que j'approuve, n'est-ce pas plutôt celui-ci?... Déchargez de leurs fardeaux ceux qui en sont accablés; rompez le joug de l'esclave; brisez les fers du prisonnier; partagez votre pain avec le pauvre affamé; donnez l'hospice au voyageur & à l'étranger; couvrez la nudité de l'homme sans vêtemens; ne méprisez pas vos freres & vos semblables.*

« Nous vous en conjurons au nom de l'humanité, & par les entrailles de la miséricorde de Dieu, auriez-vous dû dire aux évêques & aux nobles: déchargez du fardeau de la taille, de la corvée, de la milice, des jurandes, de malheureux cultivateurs, le pauvre artisan, qui n'a pour tout bien que ses bras, & pour toute nourriture, que du pain que vous craindriez de faire manger à vos chiens? Heureux encore s'il en avoit assez pour assouvir sa faim & celle de ses enfans! Rompez le joug du tiers-état que vous avez retenu jusqu'ici dans l'esclavage. Brisez les fers qui enchaînent l'habitant de la campagne; qu'il puisse user de ses forces & de l'adresse qu'il a reçue du Créateur pour se délivrer de ces animaux voraces & destructeurs, destinés à vos plaisirs, qui ravagent impunément ses vignes & ses moissons, & que vous avez rendus aussi sacrés pour lui que l'arche du seigneur, puisqu'il y va de la vie, ou au moins de la liberté du téméraire qui oseroit les toucher, pour arracher à leur rapacité le fruit de ses travaux & de ses sueurs. Partagez avec le pauvre affamé, je ne dirai pas comme Isaïe, votre pain, mais celui de vos domestiques, celui de vos vils animaux. Donnez l'hospice à l'étranger & au voyageur, au lieu de le rançonner par vos péages & autres droits seigneuriaux. Ce

(1) Page 15.

que vous dépensez en ornemens superflus pour vos équipages & vos chevaux, qui foulent superbement & écrasent vos semblables, employez-le à couvrir la nudité de ceux qui n'ont pas de vêtement. Ne méprisez personne; la nature a fait tous les hommes égaux. Voyez si au sortir du sein de leur mere, vous pourrez distinguer le fils du noble d'avec celui du laboureur : la vertu seule élevera les uns au-dessus des autres. Vos distinctions, vos priviléges, vos exemptions, ne sont donc que le droit du plus fort; rendez à vos semblables ce que vous leur avez ravi; vous tâcherez ensuite de leur devenir supérieurs par vos lumieres, par votre générosité, par votre patriotisme; en un mot, commencez par être juste, & nous verrons ensuite si vous avez des titres à la noblesse. »

Combien vous seriez maintenant plus satisfait, monseigneur, si votre mandement eût été conçu en ces termes! En remplissant seulement les premiers devoirs auxquels tout homme est tenu, je veux dire : en rendant hommage à la vérité, à la justice, vous pouviez vous faire le plus grand honneur parmi vos concitoyens, votre nom auroit été en vénération dans toute la France. Ah! si j'avois eu l'avantage de pouvoir publier une lettre pastorale, je n'aurois pas laissé échapper l'occasion de me procurer de si douces jouissances à si peu de frais!

Il y auroit encore d'autres observations à vous faire sur votre mandement, monseigneur; mais mon troupeau va s'assembler dans le temple, il faut que j'aille l'y joindre. Ne pouvant lui lire votre lettre, si peu pastorale, j'y suppléerai par la lecture du rapport du roi, & du préambule des lettres de convocation, que nous avons déjà faite plusieurs fois. Mes paroissiens ne peuvent, non plus que moi, se lasser de l'entendre. Qu'auroit-ce donc été,

si, dégagé de la dure nécessité de concilier le sot respect pour les anciens usages, avec les circonstances présentes; si, libre de toute entrave & de tout ménagement contraire à la raison & à l'équité, l'auteur eût pu s'abandonner à son propre cœur? Ensuite nous demanderons au ciel d'éclairer les évêques & les nobles, ou du moins de leur donner la force d'être de bonne foi, & de soumettre leurs intérêts à ceux de la nation, afin que la France ne forme plus qu'une famille, dont les membres seront unis par le même esprit : nous le prierons de veiller sur les jours de notre roi chéri, qui ne vit que pour nous rendre heureux; de le bien prémunir contre les traits envenimés de la calomnie, qui voudroit rendre suspecte, à ses yeux, la conduite de son vertueux ministre. Enfin, nous supplierons le ciel de conserver à ce dernier cet héroïsme de vertu, qui lui est nécessaire pour n'être pas rebuté par les difficultés, découragé par les obstacles, & troublé par les orages qui s'élevent autour de lui, pour redoubler d'effort, afin de sauver le vaisseau qu'il dirige si habilement, & de le conduire au port, où les bénédictions & la reconnoissance de plus de vingt-deux millions de François, qu'il aura soustraits au naufrage, le dédommageront de ses veilles & de ses travaux, & lui feront oublier le sifflement des vents, le murmure des flots, & les cris impuissans des monstres qui auront vu échapper leur proie.

Je suis tout à votre service, monseigneur, pour tout ce qui pourra contribuer au bonheur de mes concitoyens.

FIN.